

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 29 avril 2015 à 20 h 20, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Monsieur Fred Beaudoin, Madame Dawn Charles, Monsieur David Hudson, Madame Brenda Dawson.

Madame Josée Hébert, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2015-04-082

1. Renonciation à l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal sont présents et renoncent à l'avis de convocation tel que requis par le *Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1)*;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Monsieur David Hudson

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'OUVRIR la séance extraordinaire et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Renonciation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication du contrat de balayage et de nettoyage de la chaussée des chemins municipaux – appel d'offres numéro TP2015-01-521
3. Période de questions
4. Levée de la séance

ADOPTÉE.

2014-04-083

2. Adjudication du contrat de balayage et de nettoyage de la chaussée des chemins municipaux – appel d'offres numéro TP2015-01-521

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le balayage et le nettoyage de la chaussée des chemins municipaux;

Considérant le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 avril 2015 à 11 h 1;

Considérant que l'analyse a permis de constater la conformité de la plus basse soumission;

Considérant la recommandation de monsieur Bernard Labelle, directeur aux travaux publics.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur David Hudson
APPUYÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6)

D'ADJUGER à la firme Entretiens J.R. Villeneuve Inc. le contrat de balayage et nettoyage de la chaussée des chemins municipaux, d'une somme de **13 954.80 \$** taxes incluses, comme décrit au devis TP2015-01-521 et en conformité avec la Politique de gestion contractuelle 2010;

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles le présent contrat;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-32000-521, le tout comme prévu au budget 2015.

ADOPTÉE.

3. Période de questions

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

2015-04-084

4. Levée de la séance

À **20 h 22**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé
APPUYÉ PAR : Madame Brenda Dawson
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Johanne Ringuette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Johanne Ringuette, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer
Maire et
président d'assemblée

Josée Hébert
Greffière et
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer
Maire et président d'assemblée